



# interliaisons

**MAI**  
**2018**  
**N° 142**

Contact : 01 55 82 83 73 ou 01 55 82 83 74  
En cas d'absence : 01 55 82 83 82

**PERMANENCES UCR -CGT**

- Page 2: L'actualité
- Page 5: A propos de la 11<sup>ème</sup> A G de LSR
- Page 10: Territoires / CDCA
- Page 11: Feuille de route, stratégie CGT Territoires / CDCA /CMCA
- Page 13: Compte rendu du débat sur le BREXIT à la CE du 15/2/2018
- Page 14: La pétition est aussi en ligne [www.retraitesencolere.fr](http://www.retraitesencolere.fr)
- Page 15: Tract suppression d'un 2<sup>ème</sup> jour férié
- Page 16: Relevé de décision

2 et 3 mai  FLORET Jean-Pierre

7 et 9 mai  JOUCHTER Olivier

 AUGER Didier

Du 15 au 17 mai  TRAN-PHUNG Catherine

 POUYON Héléne

Du 22 au 24 mai  MOUHAT Monique

 WALLARD Marie Madeleine

Du 29 au 31 mai  POUSSIER Marie Paule

**MAI**

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
30	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21		23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3

**JUIN**

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	1

-  Commission exécutive
-  Bureau
-  C.C.N.
-  Intersyndicale
-  Férié
-  Journée Nationale d'action CGT
-  A G LSR
-  Comité Général

# RAPPORT SUR L'ACTUALITE



Mireille  
PAUME

L'actualité est encore dominée par les mouvements sociaux, la contestation qui s'élargit à des professions de plus en plus nombreuses du privé comme du public. Sans pour autant atteindre la mobilisation nécessaire pour une riposte à la hauteur des attaques.

Chacun d'entre nous peut mesurer dans son territoire que les actions dans les entreprises sont effectives et nombreuses. La CGT est présente, parfois seule, plus souvent avec d'autres syndicats, des luttes gagnantes, des syndicats qui se créent, des nouveaux syndiqués, il faut aujourd'hui pouvoir faire mesurer que le dénominateur commun à ces luttes c'est bien l'opposition à la politique de Macron et de son gouvernement et à ses amis du MEDEF, c'est bien la remise en cause des politiques d'austérité, du tout profit qui sont au cœur des revendications.

La CE confédérale devrait se prononcer sur les prochaines journées d'action actions, suite à la rencontre entre la confédéré et les fédérations de lundi dernier.

Il ne se passe pas de jour sans une annonce du gouvernement qui met à mal notre système économique, industriel et social à une vitesse telle que l'on a du mal à maîtriser l'intégralité des mauvais coups que l'on nous impose.

***La question qui se pose à nous et à laquelle nous devons répondre : vers où conduit la politique menée par MACRON et son gouvernement avec l'aval des députés de sa majorité.***

L'approche que nous devons avoir avec notre spécificité de syndicat CGT des retraités doit passer à un cran supérieur, nous ne sommes plus dans le soutien des luttes mais bien dans la défense au quotidien de notre modèle de société et être en capacité de faire partager notre vision de cette société que nous voulons.

Nous savons que faire vivre les revendications tombées d'en haut, même si elles sont justifiées ne sont pas pour autant porteuses pour l'action.

On a bien mesuré que la bataille autour de la CSG ne s'est vraiment développée qu'après le constat de ses effets sur les montants des retraites, lorsque les retraités et pensionnés ont vu le montant de leur net à recevoir baisser.

Il devient nécessaire aujourd'hui d'ancrer nos participations aux différents conflits en les relayant au vécu du quotidien pour élargir encore la cohérence et la convergence de la lutte des retraités.

**Les cheminots sont engagés dans une lutte pour un véritable Service Public de transport ferroviaire de marchandises et de voyageurs, et pour de meilleures conditions de vie et de travail.**

⇒ Sur le conflit à la SNCF c'est notre vision des transports que nous défendons, nous ne voulons pas être soumis aux aléas de société privés qui comme en Angleterre n'ont pas permis d'améliorer le système ferroviaire mais bien de le dégrader, ne nous permettant pas dans l'avenir de profiter d'un système de transport sûr, à prix maîtrisé et permettant les déplacements sur l'ensemble du territoire. Alors oui nous sommes partie prenante dans la défense d'une SNCF qui prenne en compte les revendications des retraités en matière de déplacement avec un personnel non soumis à la rentabilité financière, mais des agents attachés à leur mission avec un statut garant de leur formation spécifique et de fait garant de notre sécurité.

⇒ Idem pour la défense des services publics, chacun d'entre nous peut sur son territoire pointer du doigt ce que veut dire leur disparition, la fermeture des accueils, la logique du tout internet, comme ce qui nous attend avec la réforme du prélèvement à la source des impôts et je vous invite à lire les écrits de la fédération CGT des finances publiques, la campagne de déclaration vient de démarrer, les accueils n'étant plus assurés sur le territoire, ce sont des plates-formes téléphoniques, des plates-formes internet qui seront dorénavant nos interlocuteurs avec toute la déshumanisation que cela suppose, d'autant qu'aux dires de nos camarades rien ne nous assure que ce seront des agents des services formés qui seront à la manœuvre.

⇒ Les conflits dans la santé, c'est aussi notre combat, combattre les déserts médicaux, le coût de plus en plus élevé des soins, le coût des mutuelles qui sont exponentiels lors du passage au statut de retraité, des accueils dans les services spécialisés, des EHPAD, où nous avons réussi à démontrer que notre implication dans ce conflit a été bien marquée par nos revendications en matière de prise en charge de qualité, individualisée, qui passe par des personnels qualifiés, en nombre suffisant. Et le dossier de Marie Paule Pousier est un argumentaire qui doit nous permettre d'aller au débat.

Je pourrais ainsi faire la liste de toutes les actions engagées, de mines-énergies, à la magistrature, du commerce à Air

France et la liste .....mais les recenser ne suffit pas si l'on ne s'en sert pas comme point d'appui à nos propres revendications.

### **Servons-nous du travail des UFR, faisons vivre le lien entre territoires et professions.**

Nous devons démontrer toute la cohérence entre les attaques, nos fiches revendicatives, le cahier revendicatif local, faire vivre les propositions de la CGT et aller au débat d'idées.

Nous avons là toutes les données pour aller à la rencontre de nos syndiqués pour les mobiliser, de nos concitoyens pour les appeler à nous rejoindre et à se syndiquer.

### **Et le cahier de revendications local**

Faire grandir le cahier de revendications locale en y intégrant toutes ces batailles que l'on dit nationales mais qui au jour le jour, autour de nous dans notre quartier, notre ville ont des répercussions que nous pouvons mesurer que nous



pouvons combattre. Fermeture d'un hôpital, d'un centre des impôts de commerces de proximité, de lignes de bus ou de TER, etc.... Idem sur la bataille de revalorisation des pensions, de la CSG, faisons mesurer autour de nous les conséquences du gel des pensions, voire de la baisse, souvent c'est un sujet tabou, alors n'hésitons

pas, posons la question : qu'est-ce que je peux faire avec le montant de ma pension? Je suis un acteur économique incontournable, faisons mesurer la place des retraités dans notre société aujourd'hui.

Appuyons-nous sur le vécu au quotidien pour faire grandir les revendications pour le rassemblement et donner de la visibilité à l'action syndicale spécifique des retraités.

Nous avons déjà plusieurs journées d'action, de manifestation qui ont toutes eu un retentissement extrêmement important, qui en amont nous ont demandé du travail au quotidien, d'aller à la rencontre des gens, sur les marchés, les lieux de vie, de faire valoir nos revendications et la justesse de ces revendications. Dire et répéter que ces journées ne sont pas venues comme ça, mais bien parce qu'elles sont le reflet des préoccupations des retraités, de leur colère et surtout le fruit du travail des militants.

Sachons mesurer ce que nous faisons, sachons le revaloriser, une journée d'action ne se commence pas que le jour dit et ne doit pas se terminer à la fin de la manif, c'est tout un travail de militant des jours avant et cela doit être un travail de militant les jours qui suivent.

Quand un président décide d'être omniprésent à la télévision, quand un président décide d'aller un jeudi à 13 h chez Jean Pierre Pernaut, c'est qu'il a choisi de s'adresser à une partie de la population, une partie de cette population qui depuis longtemps ne s'était pas fait entendre dans la rue, c'est-à-dire les retraités.

Cela dénote aussi que la rue a été entendue, pas écoutée mais entendu, visible. Si le président a ressenti la nécessité aussi d'être présent sur les antennes pour tenter de se justifier, c'est bien que ce gouvernement ne soit pas si tranquille qu'il veut bien le faire croire.

Nous aussi nous allons remercier nos camarades, qui ont su réagir très rapidement en envoyant la réaction de l'UCR CGT, suite à l'interview avec Pernaut, qui je l'espère a bien été distribuée et partagée.



Car franchement, bravo aux courageux qui sont allés jusqu'au bout de l'interview (moi je n'ai pas réussi) et qui ont bien compris qu'avec la complicité de soi-disant journaliste, Macron a tenté d'expliquer que nous ne comprenions rien, que les

réformes se justifient toutes et le summum a été le « merci » aux retraités qui subissent la hausse de la CSG, et le « J'ai besoin de vous ».

Dans le même temps il confirme l'annonce de la ministre de la santé d'une piste pour instaurer « Deux lundis de Pentecôte travaillés » pour financer la dépendance !!!!

Mais comment pensent-ils être crédibles quand dans un même temps ils remercient les plus âgés d'accepter un effort financier et demander aux salariés de travailler gratuitement pour financer la dépendance!!!!

La ministre annonce qu'elle veut un débat sociétal avec notamment les élus sur le financement de la dépendance, Nous aussi nous voulons un débat, qu'elle entendait « proposer une solution d'ici la fin de l'année » et bien nous les avons déjà nos propositions alors acceptez les rendez-vous que nous vous demandons et ouvrez un vrai débat démocratique et non une mascarade où seules les propositions issues des énarques, politiciens aux ordres du patronat et des grands groupes qui font de la dépendance une manne financière et non un enjeu de société sont entendues!!!!

Et que dire de la dernière des provocations, sur sa volonté de réparer le lien entre l'église et l'Etat lors de la conférence des évêques, appelant les catholiques à ne pas rester au seuil de l'engagement politique, comme si les déclarations des dirigeants de l'église lors du mariage pour tous ou de l'avortement ou sur d'autres sujets sociétaux, ces dignitaires ne s'étaient-ils pas prononcé fermement contre, prônant un retour à des valeurs morales dépassées et asservissantes pour la classe ouvrière, les femmes, les jeunes. Il ne s'agit pas seulement de mettre à mal la loi de 1905 sur la séparation de l'église et de l'état, c'est aussi faire une tribune à des idées rétrogrades, un appel du pied à ceux qui de tout temps, les catholiques intégristes ont été du côté du capital et contre l'émancipation des peuples.

Il faut continuer la bataille des idées, et faire que les prochaines journées de mobilisation soient aussi réussies que les précédentes parce que nous aurons réussi à faire parta-

ger par le plus grand nombre nos propositions. Nous avons des rendez-vous qui doivent être la ponctuation de nos actions au quotidien.

## Le 1er mai

La première des dates qui nous attend, c'est bien sur le 1er mai, ce n'est pas qu'un jour festif mais bien une journée d'action avec des manifestations partout sur le territoire, avec nos revendications, l'expression de nos besoins et de nos exigences après faire la fête, on peut, mais ne laissons pas le 1er mai être une date comme les autres, l'appel dans de nombreux rassemblements à une unité des forces progressistes, associations, syndicats partis politiques est significatif. De nombreux sujets nous permettent d'avoir des convergences.

Car l'actualité c'est aussi aujourd'hui le climat international, où les va-t-en guerre sont déchainés au nom de la soi-disant liberté des peuples, alors qu'aucune guerre n'est faite pour les peuples, bien au contraire les travailleurs, les peuples subissent toutes les horreurs liées à des états de guerre, mort, peur, famine destruction du tissu économique et social, perte de liberté, migration de population de plus en plus importante et incapacité des pays occidentaux à gérer les dégâts qu'ils occasionnent, comme la gestion des populations migrantes bien au contraire ce



sont de nouvelles lois anti humanitaires qui sont mises en place, alors oui l'UCR CGT a toute sa place dans la défense des peuples, et dans le combat pour vivre dans un monde en paix.

Oui nous avons toute notre place contre la montée des idées nauséabondes, qui ne se cachent plus, cette parole antisémite, anti-immigration, anti étudiants, sexiste etc... qui se libèrent et qui se montrent.

Aujourd'hui malheureusement ce sont bien les extrémistes de l'ultra droite qui sont là, provocateurs, casseurs, ce sont eux qui sont entrés dans la fac à Montpellier avec la complicité de certains profs et du doyen de la faculté de droit et quand Macron s'exprime : » où il y a des amphes paralysés et des violences inadmissibles, les bloqueurs sont minoritaires, ne font pas partie de l'universitaire et pour citer Audiard, ce sont des "professionnels du désordre" il ne parle pas des casseurs mais des étudiants !!!

Ce sont eux qui organisent dans les Alpes le blocage du col de l'Echelle lieu de passage des migrants et où la préfecture déclare : « les forces de l'ordre continuent de suivre avec attention et vigilance la poursuite de cette opération, afin de prévenir tout trouble à l'ordre public et de garantir le respect du droit »

Dénonçons et combattons ces groupuscules d'ultra droite qui aujourd'hui se permettent en toute impunité d'occuper l'espace public, dénonçons la complicité de certains préfets et donc de l'état.

La date suivante est bien sur le 22 mai, à l'appel des syndicats de la fonction publique, de manière unitaire, pour

défendre leur statut et le service public, même si ce 22 mai a créé quelques polémiques, il n'empêche que nous ne pouvons faire l'impasse de communiquer sur cette journée, de participer aux actions dans les territoires, comme je l'ai dit, nous avons toutes les raisons de défendre le service public.

## 14 juin journée de mobilisation décentralisée

Lors de la dernière intersyndicale des 9, une journée d'action spécifique retraité a été décidé pour le 14 juin, nous avons proposé de la tenir le 31 mai, mais pour les autres OS cette date ne semblait pas être propice à une bonne mobilisation, trop de ponts, de jours fériés.

Pour la CGT, il fallait pourtant avoir la possibilité de maintenir la mobilisation à un niveau élevé, la suggestion d'une pétition avec la plupart des propositions de la CGT a été entérinée par les autres OS et c'est je crois la signature de cette pétition unitaire qui va nous y aider, pétition qui exige du gouvernement et du parlement qu'ils prennent l'initiative d'une loi de finances rectificative qui annule la hausse de la CSG, la fin du gel des pensions et décide de leur revalorisation. Déjà, là où la campagne de signature a démarré, c'est un succès.

Cette pétition doit être remise aux députés de nos circonscriptions, si possible accompagné du plus grand nombre de signataires.

Cela demande de mettre en place des plans de travail sur le territoire mais aussi dans les sections de retraités. Cette pétition étant unitaire ne nous privons pas d'interpeller les autres OS afin qu'elles s'impliquent dans cette campagne.

Nous aurions dû avoir aussi en point de mire une journée de mobilisation européenne, malheureusement la démission de la secrétaire générale Carla Cantone de la FERPA a provoqué la convocation du congrès de la FERPA le 16 et 17 octobre 2018, laissant ainsi aux Organisations les plus frileuses l'occasion de reporter la date de cette mobilisation européenne à une échéance sine die. Nous aurons donc des décisions à prendre sur les mandats de l'UCR CGT au sein de la FERPA, au bureau, au congrès. Nous avons déjà eu l'occasion de regretter que dans cette instance, le manque de prise de décision, que les stratégies choisies soient trop timorées voire inexistantes. Et c'est le même problème à la CES, alors que de plus en plus nous avons besoin de construire des solidarités et des luttes communes avec les autres confédérations de retraités européens.

Pour essayer de développer des actions communes nous avons engagé avec nos homologues d'Espagne et d'Italie une série de colloques sur « syndicalisme et résistances » qui pour la France débutera le 15 juin à Marseille et sera suivi par deux autres colloques un à Perpignan et un à Nice, des invitations sont en cours de préparation.

Pour conclure, rappelons que nos meilleurs arguments sont bien sûr nos écrits, nos journaux, nos tracts, notre site internet. En abusez n'est pas dangereux bien au contraire, beaucoup de nos camarades nous indiquent avoir lu ici et là des articles intéressants, et bien ayons le réflexe de promouvoir les nôtres d'articles, beaucoup de nos camarades pensent que la presse nous ignore, nous malmène, alors nous, n'ignorons pas la nôtre de presse, lisez-là et faites là connaître.

# A PROPOS de La 11<sup>ème</sup> AG de LSR



Jacques  
SANCHEZ

Cher(e)s Camarades,

A l'ordre du jour de cette CE, nous allons discuter, et ce n'est pas banal car peu souvent, de LSR. Nous le savons tous la vie associative joue un rôle dont il nous faut mieux mesurer l'importance et, pourquoi pas, plus particulièrement de celle que nous avons créée : je ne le répéterai jamais assez LSR est une création de la Confédération CGT.

Il n'est pas coutume de traiter en commission exécutive des questions relatives à LSR, mais à l'approche de la 11<sup>ème</sup> AG de la Fédé, qui se déroulera à Barcarès du 29 au 31 mai 2018, il a semblé utile d'avoir cette discussion et de pointer quelques questions.

Dans nos divers échanges, il est coutume d'entendre : « Je n'ai plus de patron, mais j'ai toujours des revendications.

Revalorisations des retraites et pensions, aide à l'autonomie depuis quelques temps les questions du pouvoir d'achat et depuis le début de l'année le refus catégorique de se voir de nouveau agressé avec l'imposition de la CSG.

Un peu moins souvent des revendications concernant plus spécifiquement la question de l'utilisation du nouveau temps libre que l'on prend plus quotidiennement à la retraite et que l'on nomme les loisirs ou l'occupation du temps à soi.

Pour les retraités, les revendications qui touchent à ces aspects sont souvent mises de côté pour ne pas dire oubliées d'autant que la faiblesse des revenus vient peser souvent sur les différents postes budgétaires du ménage comme le chauffage, le loyer, les soins, le transport et contrecarrer pour beaucoup la réalisation de leurs légitimes rêves d'évasion, de découvertes et de culture !

## Besoin de lien social

Nous le savons tous, les besoins des retraités ne se limitent pas à ceux relatifs aux besoins quotidiens ou à la fin de vie. Ils ont surtout besoin de lien social. Ils sont disponibles et donc demandeurs de pratiques culturelles, de loisirs et d'activité sportives.

Ils ont droit à l'évasion par les voyages et les vacances »

Il nous faut leur faire connaître notre opinion et nos propositions, traduire cela en revendications y compris s'il s'agit de revendications moins habituelles.

Pour aller plus avant dans notre réflexion, il est nécessaire de mieux apprécier ce monde des retraités qui ne vit pas en dehors de la société dans laquelle ils prennent une place

grandissante.

D'une représentativité insignifiante il y a 1 siècle, quand il leur restait peu de temps à vivre après une vie de travail épuisante, les retraités représentent maintenant près de 15 millions de la population et devraient dépasser 30% dans les prochaines années.



Alors que l'on fait beaucoup de bruit autour du vieillissement et contrairement aux images associant la vieillesse, la maladie et la dépendance, l'allongement de la durée de vie en bonne santé croît légèrement plus vite que l'allongement de la durée de vie tout court. C'est une nouvelle que nous avons appréciée !

En fait, sur les 15 millions de retraités, 10% à 15% sont en maison de retraite, à domicile avec soins et environ 1 700 000 en situation de dépendance.

Loin d'ignorer cette situation d'isolement, certaines associations LSR agissent en convergence avec les organisations syndicales et autres associations pour obtenir les moyens humains, matériels et sanitaires

qui font cruellement défaut. Nous l'avons mesuré avec les journées d'action sur les APHAD.

Comment faire de la réponse à ces besoins un levier pour notre activité syndicale, pour garder nos forces, en gagner de nouvelles ?

L'enjeu est de taille et l'actualité pleine de questions ;

La retraite des années 2020-2030 sera-t-elle un progrès pour l'humanité ou bien un retournement de situation ?

Rien n'est encore joué même si les luttes importantes menées hier et aujourd'hui n'ont pas réussi à faire disparaître un projet de société aussi néfaste que celui entériné par nos gouvernants actuels !

Les mauvais coups se poursuivent. Depuis plus de 20 ans, les mesures prises par les gouvernements successifs et le patronat ont réduit considérablement le niveau de vie des retraités, au point qu'un nombre important de ceux-ci apparaît publiquement, maintenant, dans la sphère de la pauvreté.

Nombreux sont ceux qui bénéficient des fins de marchés, des restos du cœur ou du secours Populaire, un phénomène qui n'est plus marginal.

**Oui, la pauvreté est en augmentation, n'est-ce pas les organisations caritatives qui chiffrent à 15% de personnes retraitées qui ont recours à l'aide alimentaire ?**

Des hommes et des femmes qui vivent comme une humiliation de devoir demander de l'aide.

Pour les femmes en particulier qui subissent encore à la retraite la double sanction d'avoir perçu des salaires trop bas et des carrières trop courtes pour cause de chômage, de précarité ou d'interruption de travail.

Après les campagnes de culpabilisation sur le coût exorbitant de la retraite, de la santé et de la dépendance, les retraités seraient aussi coupables de ne pas avoir assez ou ne plus vouloir travailler.

Le Medef et le gouvernement s'obstinent à vouloir imposer le travail y compris des seniors, conformément au modèle américain ou anglais.

Mais ce modèle de libéralisme destructeur de protection sociale, n'est absolument pas le nôtre et nous avons raison de poursuivre toutes les initiatives de luttes en cours.

Cette question n'est pas nouvelle et nous aurions tort de penser que nous serions les seuls à prendre en compte les évolutions intervenues dans le monde des retraités, leurs aspirations nouvelles, dans la réalité de l'allongement de l'espérance de vie.

### « La retraite, une vie nouvelle » 1981

En 1981, à la naissance de LSR, le mot d'ordre de l'époque « la retraite, une vie nouvelle » constituait en lui-même tout un programme et un terrain revendicatif élargi à ces questions nouvelles et légitimes de loisirs, de culture, de vacances.....

Depuis, l'article XVIII des statuts de l'UCR précise que :

*<< Pour répondre aux besoins culturels, de loisirs et solidarité des retraités, l'UCR /CGT a créé la Fédération des associations « Loisirs et solidarité des retraités », elle concourt à son fonctionnement.*

*LSR est une composante de l'activité de l'UCR/CGT en tant qu'association « loi de 1901 »>>*

*L'UCR/CGT recommande aux syndiqués d'adhérer volontairement à LSR, tel que prévu dans le statut des associations >> Fin de citation.*

### L'UCR verse une subvention annuelle.

Je précise que pour l'année 2005 celle-ci était de 35 000€, que se montant avait chuté pour s'arrêter à 28 000€ en 2013 et remonter depuis que François est le secrétaire Général à la subvention de 28 000 € et 30 000 € maintenant. Compte tenu des résultats financiers faiblement excédentaires pour 2017 pour la Fédération, une légère augmentation serait la bienvenue.

De toutes les façons, ces décisions sont des actes forts et responsables qu'il nous faut souligner.

Au démarrage de l'aventure LSR, la CGT prend cette orientation dans un contexte économique et social dans lequel, sans être suffisant, le niveau de ressources des retraités permettait à un plus grand nombre d'entre eux de réserver une partie de leurs revenus à leurs loisirs et leur culture.

L'intérêt pour la CGT était que les Associations LSR devaient permettre de répondre à ces besoins émancipateurs et, par-là même, de garder le contact avec les retraités à partir de ces activités de loisirs et de culture.

Nous ne sommes plus tout à fait dans un schéma de ce type : Nous sommes passés des retraités des 30 glorieuses aux retraités du chômage et de la précarité !

De son côté aujourd'hui, l'UCR/CGT constate les atteintes au pouvoir d'achat, le niveau inadmissible des pensions et l'aggravation de leur PA, la casse du régime de santé, la remise en cause de la protection sociale, et construit les mobilisations revendicatives nécessaires.

LSR constate que de plus en plus nombreux sont les retraités qui font l'impasse sur leurs loisirs et leurs besoins culturels et tente de tisser les solidarités nécessaires pour permettre au plus grand nombre de faire face à ces injustices et ces frustrations.

En fait, la plupart de nos associations et la Fédération nationale LSR n'auraient pas vu le jour, ne seraient pas ce qu'elles sont et auraient quelques difficultés si elles n'adoptaient pas leur création et leur vie quotidienne sur le syndicalisme CGT, ses moyens matériels et humains.

La cohabitation LSR/UCR CGT est donc bien, depuis ses origines, une construction pour disposer des outils permettant de couvrir tout le champ des besoins des retraités. Au-delà des questions plus « traditionnellement » revendicatives, elle permet aux retraités de construire une pleine et riche utilisation de leur nouveau temps libéré.

Elle leur offre des lieux et des moyens, dont ils décident en toute indépendance, pour répondre à leurs aspirations à des loisirs, aux activités physiques, à la culture et aux vacances.

LSR est donc bien un outil du lien social pour les retraités. Un outil qui a cette originalité de porter et pratiquer les valeurs et convictions portées par le syndicalisme CGT dont elle est issue.

Bref, les choses étant ainsi, travailler mieux sur nos deux jambes et ensemble ne peut que nous permettre de nous développer mieux chacun. Mais convenons, et ce malgré les dernières et incontestables avancées, que dans la pratique quotidienne il y a sur le terrain du manque à gagner.

Pourtant nos associations LSR et nos organisations CGT sont confrontées à une même réalité :

- Des hommes et des femmes qui, du fait du passage à la retraite, passent d'un



Visite de la Baie de Somme 2018

temps contraint par les exigences du travail à un temps disponible dominant du fait de leur nouvelle situation de retraités mais avec, notamment, une perte importante de leurs revenus

venant contrecarrer la réalisation de leurs légitimes rêves d'évasion et de découvertes d'activités nouvelles.

Ils perdent aussi ce « lien social » que leur apportaient le collectif de travail et, pour beaucoup, celui de leur participation à la vie syndicale.

-Nous l'avons en de multiples occasions affirmées, une po-

pulation retraitée qui change : On peut être en retraite à 60 ans ou moins et à 100 ans et plus.

### **Les revendications comme les aspirations des uns et des autres ne sont pas les mêmes. Elles évoluent et se transforment en véritable besoin !**

Comment faire de la réponse à ces besoins un levier pour notre activité syndicale, pour garder nos forces, en gagner de nouvelles ?

Tout le monde sait que leurs capacités physiques sont différentes mais l'aspiration à ne pas se couper de l'intergénérationnel est plus forte !

Il nous faut à tout prix réfléchir ensemble à ces questions car chacun de nous considère, à juste titre, qu'il doit grandir en force, en implantation de proximité parmi les retraités. Nous avons en la matière, les uns comme les autres du grain à moudre dans une population en passe de constituer le tiers de la population de notre pays.

18000 adhérents à LSR dépassés depuis peu (pas tous adhérents à la CGT) pour 110000 adhérents environ à la CGT retraités ?

Et n'y a-t-il pas à regarder aussi les choses à partir de cette autre réalité parlante : 18000 adhérents à LSR

dépassés depuis peu (pas tous adhérents à la CGT) pour 110000 adhérents environ à la CGT retraités ?

Nous avons en commun un même public : la population retraitée de ce pays.

Sommes-nous ensemble et chacun si indifférents et impuissants que cela devant cette déperdition formidable de plus de 60% des forces syndiquées dans ce pays au moment du passage à la retraite ?

Nous connaissons le travail acharné que nous menons sur cette question du renforcement ou de la continuité syndicale et nous le disons souvent globalement les retraités s'investissent plus facilement dans le mouvement associatif,

### **Travailler ensemble**

Notre travail ensemble, chacun sur son créneau, ne permettrait-il pas déjà de garder des forces conquises ?

L'appartenance d'un retraité à LSR ne participe-t-elle pas à le garder dans la proximité de l'activité syndicale, quand cela ne se transforme pas ici ou là dans l'adhésion pure et simple à la CGT ?

En d'autres termes, à LSR comme à l'UCR/CGT, nous posons, chacun pour ce qui concerne sa mission, la question de notre déploiement parmi les retraités. La mise à disposition du triptyque carte en main UCR/Vie Nouvelle/ LSR porte déjà quelques fruits.

De plus, nous avons encore une question en commun c'est celle de « l'ouverture » : Dans le syndicalisme CGT on en parle en termes de « démocratie syndicale », de « pratique unitaire » « d'activité de masse » de « prise en compte des spécificités » etc. Je ne développe pas plus ...

A LSR nous essayons de conjuguer la notion large « d'ouverture au monde qui nous entoure » qui ne sous-tend pas que le monde « géographique », mais aussi et surtout la capacité à s'intéresser et à intéresser tous les retraités, sans exclu-

sive, quelle que soit la diversité de leurs âges, origine, opinions, appartenances syndicales, les derniers événements de ce début d'année nous donnent d'ailleurs raison. La loi Colomb est en fait inadmissible même si elle est entérinée par l'assemblée.

J'entends bien toujours les interrogations, voire quelquefois les réticences, de certains d'entre nous lorsqu'on évoque LSR : « réformisme », « ouverture trop large mettant en cause nos créateurs » etc. Des interrogations venant souvent de ceux-là même qui se posent les mêmes questions pour la CGT ?

Un peu d'histoire à ce propos, lors de l'adoption du statut du « projet associatif » à la 6ème AG de LSR à Ramatuelle en 2002 et donc en conséquence de l'abandon de droit direct de l'adhérent CGT à LSR, n'est-ce pas Michel Brunet au titre de secrétaire Général de l'UCR qui disait : nous avons lu attentivement et débattu entre la Fédération LSR et l'UCR de ce projet identitaire qui témoigne d'une avancée significative qui va permettre des ouvertures et des perspectives concrètes pour le développement et le rayonnement de LSR.

Aujourd'hui, LSR c'est 18200 adhérents (es), alors pourquoi ne serions-nous, pas fiers du développement de l'association créée par notre organisation syndicale ?

### **LSR: ouverte à toutes et tous**

LSR se veut « ouverte à toutes et tous et au monde qui nous entoure » ce qui se traduit par des contacts pour des voyages en France et à l'étranger dans des conditions et des contenus correspondant à nos « valeurs », qui n'ont rien à voir avec ce que propose le Tourisme marchand.

### **BOURSE SOLIDARITE VACANCES**

Par exemple, concernant la BOURSE SOLIDARITE VACANCES mise en place sous Michèle Demessine à l'époque secrétaire d'Etat, nous travaillons d'arrachepied avec nos amis du Tourisme Social et partenaires également de l'ANCAV-TT. Les retraités CGT connaissent-ils ce type de dispositif et lorsqu'ils correspondent aux critères d'affectation, pourquoi ne seraient-ils pas demandeurs ? Globalement ils restent réservés y compris quand il y a droits.

N'est-ce pas une vraie opportunité lorsque l'on sait que 6 retraités sur 10 dans notre pays, ne partent jamais en vacances faute de moyens financiers suffisants ! Nombre de nos adhérents CGT pourrait s'inscrire à partir d'une adhésion à LSR.

### **Retour de Tunisie**

Un mot sur notre collaboration future avec nos amis Tunisiens.

Sur cette question et sans répéter tout ce que nous avons déjà dit lorsque nous avons accepté le principe des contacts à notre 11 -ème congrès à Bordeaux et que nous avons réaffirmé lors des rencontres des délégations de l'UCR à TUNIS en juillet 2017 et en mars de cette année ce qui se passe en Tunisie est dramatique et mérite qu'on s'y intéresse.

Le pilier économique représenté par le Tourisme s'est effondré et depuis 2011 les Tunisiens malgré leur bonne volonté n'arrivent pas, à redresser pour reconstruire correctement

leur beau pays afin qu'il apporte l'amélioration des conditions de vie nécessaire à sa population.

Ce que nous avons donc souhaité en accords avec nos amis Tunisiens c'est d'abord de leur donner la possibilité de pouvoir réaliser notre prochaine réunion Européenne courant du 2<sup>ème</sup> semestre 2018.

Ils sont longs à tout mettre en place mais en finalité ils s'occuperont de tout y compris avec la couverture des ministères sous l'égide de l'UGTT de l'UGTT.

Ensuite et pour une période plus longue de créer les conditions pour réaliser des voyages découverte de ce pays. LSR avec le feu vert de l'UCR pourrait de ce point de vue réaliser ses voyages comme elle le fait actuellement avec l'Algérie. (Accord entre l'UCR CGT et l'UGTA qui date depuis plus de 10 ans maintenant.)

Nous souhaiterions aller du tourisme classique de masse pour nous tourner vers l'authenticité et le développement solidaire et durable avec les régions tunisiennes défavorisées.

Ainsi, avec nos partenaires Tunisiens nous souhaiterions travailler sur l'axe du tourisme solidaire durable et culturel à travers des programmes mixant détente familiale et découvertes que nous pouvons facilement accepter.

Il ne reste plus à l'UCR que de donner un mandat officiel à la Fédération LSR pour faire ! Il faut donc formaliser aujourd'hui !

Je profite de cet aparté pour souligner la qualité de la dernière rencontre avec le groupe de 38 militants (es) chez eux.

Le résultat c'est l'avis unanime de la délégation sur l'utilité de ce voyage et de nombreux remerciements.

## **28 mai au 1er juin: la 11<sup>ème</sup> Assemblée Générale**

Mais revenons aux questions de LSR et de la 11<sup>ème</sup> AG, Pourquoi également mettre en compétition ou en concurrence les associations LSR avec les structures du tourisme associatif dépendantes du réseau de l'ANCAV local comme c'est le cas encore dans certaines régions. L'intérêt de nos structures n'est-ce pas le travail en convergence et non pas en opposition marchande ?

De même concernant le développement, il faut savoir que sur les six dernières années notre progression en effectif a été de 2000 adhérents LSR et la création d'une vingtaine d'associations nouvelles mais que 8 d'entre elles ont disparu pour différentes raisons, souvent des questions touchant au vieillissement et à une mauvaise politique de cadre.

Cette question pose d'emblée notre capacité au rajeunissement de nos cadres localement mais également avec l'encadrement de notre Fédération. Sur mon remplacement nous sommes restés sur un échec et nous n'aurons pas le remplacement par un camarade de l'UCR ni un camarade proposé par la confédération.

De ce point de vue, Philippe Martinez nous a répondu que cette question impliquait les retraités et les retraités seulement !

Il nous faut donc à 1 mois de l'échéance revenir au choix

que nous ne souhaitons pas et choisir un camarade dans les responsables de LSR actuels. Nous allons faire un choix par défaut. Michel Denieault est à la direction de la Fédération et vient de la FAPT. Et milite à la CE de l'USR du 05. Voilà des questions à réfléchir ensemble compte tenu de mon propos.

D'autre part, nous n'avons encore aucune implantation LSR dans 2 régions en France métropolitaine : la Corse, avec peut être une perspective, et l'Alsace. Mais plus problématique reste notre absence totale d'implantation dans 15 départements en France, où nos organisations USR/CGT existent et développent une véritable activité en direction des retraités.

A la veille de la 11<sup>ème</sup> AG de la Fédération LSR cette situation nous pose de vraies questions :

Je pense que la poursuite et le renforcement de la coopération UCR/LSR peut nous aider à une meilleure compréhension et à un développement plus performant de nos deux structures.



Il faut, de ce point de vue, renforcer les actions communes et nécessaire.

Notre initiative politique pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire des congés payés sur l'île de Ré est porteuse et devrait engendrer une reconduction.

Non pas un anniversaire bis mais plutôt des initiatives décentralisées en régions avec les USR/UFR. François l'avait baptisé du nom de : « les rencontres de l'amitié »

Je rappelle que pour ce faire et dans la dernière période, nous avons beaucoup travaillé ensemble dans le groupe de travail commun à nos 2 structures afin de corriger le constat et de nombreuses perspectives existent, mais comme vous êtes à même de le constater, nos contacts restent encore limités face à l'ampleur de nos déserts.

Il faut de ce point de vue désigner les camarades pour reconstruire un nouveau groupe car depuis le 11<sup>ème</sup> congrès il n'existe plus. (Il se composait pour l'UCR de Maurice, Chantal et Madeleine Morice pour LSR de André Desrichard, Patrick Brechotteau et Michel Denieault + moi-même qui en était le responsable avec les 2 chapeaux. Vous connaissez donc les quelques questions à partir desquelles nous avons décidé à l'UCR de vous proposer de débattre de la réalité de ce qui est déjà notre travail commun, mais aussi des endroits et raisons qui font que nous rencontrons des difficultés ou que subsistent des incompréhensions.

Nous n'avancerons pas partout à la même vitesse ou de la même façon.

L'important c'est, comme je le disais au début, que nous ne perdions pas de vue l'amélioration et l'approfondissement de ce travail de chacun et ensemble, pour le plus grand bien des retraités !

Chers (es) Camarades,

Il n'est pas dans mon propos d'aujourd'hui de vous faire intervenir dans les prérogatives associatives de LSR mais simplement d'essayer de vous tenir informés, et pourquoi pas de vous intéresser un peu plus à la vie de nos associations si proches de vous en territoire. La convivialité, la générosité, l'humanité qui caractérisent le quotidien de la vie de nos associations, tout aussi indispensables et appréciées qu'elles soient, ne suffisent pas à palier pour les retraités les conséquences de ce qui est, au fond, la question d'une répartition injuste des richesses dans notre pays dont ils ne sont pourtant pas les moindres créateurs.

C'est à partir de ce constat que nous ne confondrons jamais la louable « charité » avec l'indispensable solidarité qui ne sera pleinement efficace qu'à la condition de poser les termes de ce qui l'a rendue nécessaire.

C'est en ce sens que LSR a son mot à dire et sa place à prendre dans les mobilisations sociales qui se fixent pour objectif d'améliorer la situation matérielle des retraités et conditionnent leur pleine possibilité d'accès à cette indispensable dimension de leur vie que sont les loisirs et la Culture. C'est ce que LSR a fait en s'associant au 15 mars et le 14 juin comme nous avons su le faire depuis le 17 mars 2014.

C'est non seulement une question de justice sociale mais autant de pistes et de prétextes au développement d'activités et d'emplois destinés à cette population des retraités qui « pèse » pour le tiers de la population totale du pays.

C'est donc à partir de ce parti-pris et de cette analyse qu'LSR inscrit son action associative dans les traditions et objectifs de l'Education populaire et du syndicalisme CGT dont elle est issue et sur lequel elle adosse largement son existence et son activité.

La plateforme revendicative de LSR est de pleine actualité et la Fédération nationale est au cœur de cette efficacité et de ces objectifs. Elle est appréciée pour cela par les associations.

Mais force est de constater que le décalage entre les moyens matériels et humains dont elle dispose au regard de ce que les associations attendent, à juste titre, d'elle, constitue désormais un obstacle pour la vie de LSR et pour son développement qui devrait ne pas laisser insensibles les dirigeants de la CGT que vous êtes.

Excusez-moi d'y revenir, nous avons réellement un problème de cadres au niveau Fédéral et de renouvellement dans certaines de nos associations qui, faute de ne pouvoir être entendues, risque d'entraîner à moyen terme des

dommages pour l'avenir. Pour ce qui revient à la Fédération, sachez que jusqu'à mon arrivée ou plutôt 3 ans avant, la responsabilité de la présidence de la Fédération était confiée à un membre du bureau confédéral et l'équipe nationale était composée de 6 à 7 camarades bénévoles ; aujourd'hui, elle repose sur 3 voire 4 camarades pour réaliser le travail nécessaire. Je vous laisse estimer du décalage... Malgré tout, dans un monde qui fait la vie dure aux retraités, le travail à Loisirs Solidarité des Retraités est exaltant et complémentaire à celui de la CGT. N'y a-t-il pas sur ce terrain une part d'investissement à prendre de la part des militants CGT pour que le mot d'ordre de conclusion de notre document d'orientation, que vous avez en main, devienne réalité et qu'enfin LSR puisse rayonner PARTOUT, ENSEMBLE ET POUR TOUS et qu'elle soit une véritable force pour les retraités.

N'y a-t-il pas là, au contraire, comme une relation, en termes de complémentarité, entre LSR et le syndicalisme que nous voulons construire et développer dans les territoires et à partir desquels peuvent converger des interpellations vers les décideurs locaux ?

N'y a-t-il pas là autant de prétextes à des contacts avec des retraités que nous ne croiserons jamais sur d'autres sujets, mais que l'existence et l'activité de LSR auxquelles ils participent peut nous permettre de croiser et les convaincre d'aller au-delà de leur implication associative ?

N'y a-t-il pas là, en les incitant à rejoindre LSR pour répondre à leurs besoins de loisirs de vacances et de culture, moyen de garder le contact avec des adhérents et dirigeants de la CGT que, sans cela, nous perdriions ?

Bref, comme nous l'avons dit au dernier congrès de l'UCR :

*« La démarche sociétale est incontournable et va de pair avec l'activité revendicative retraités »*

*« C'est en répondant à ce besoin que LSR peut être facteur de continuité syndicale et par là-même de renforcement du syndicalisme retraité »*

Pour représenter l'UCR François et Olivier seront les invités de la Fédération et nous souhaitons que pour la promotion/diffusion de Vie Nouvelle Richard soit son porte-parole.

Voilà Chers camarades, dans exactement 1 mois d'une part j'aurai quitté ma responsabilité de Président de la Fédération mais également fin juin ma responsabilité parmi vous.

Le prochain comité général de juin aura à coopter mon remplaçant pour être élu au bureau de l'UCR.

Il sera nécessaire de prévoir la manière de le faire.

En m'excusant d'avoir été trop long, mais il est si rare de pouvoir parler de son mandat.

Merci de m'avoir écouté.

# Territoires / CDCA

## Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie



Martine  
LEBLOND

Bonjour à toutes et tous,

C'est avec plaisir et au nom du collectif Territoire/ CDCA (*Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie*) que je vous présente la feuille de route du travail du collectif, avec la prise en compte des échanges du débat de la journée rencontre des mandatés du 19 octobre 2017.

Quelques repères pour introduire la feuille de route du collectif. Depuis le mois de septembre 2016, les CDCA sont opérationnels.

A L'UCR, nous estimons et nous confirmons qu'ils ont un rôle important pour émettre un avis et des suggestions sur tout ce qui concerne, les retraité-e-s, les personnes âgées et les personnes en situation d'handicap, il n'a pas pouvoir de décision.

Il convient, donc, d'en faire un outil cgt de représentation des retraités, la question d'aujourd'hui, mais aussi pour le futur. Comment, en lien avec les USR et les UFR et les UD via les Comités Régionaux, en faire un outil pour l'action revendicative des retraité-e-s? »

Faire que les besoins recensés, les avis émis par nos structures deviennent des objectifs revendicatifs partagés. Notre capacité syndicale est donc déterminante pour les mettre en œuvre, elle est bien sûr complémentaire de notre vie syndicale.

**les revendications des retraité-e-s sont de plus en plus liées aux problèmes de vie dans les territoires.**

Comme débattues pendant notre congrès, les revendications des retraité-e-s sont de plus en plus liées aux problèmes de vie dans les territoires.

Notre place, et pas que celle des camarades mandatés aux CDCA, c'est de prendre toute notre place dans les enjeux sociaux économiques du département.

Nos camarades qui siègent, doivent avoir dans leur bagage un cahier revendicatif élaboré par nos sections et nos structures.

La cgt est organisée territorialement, les UL, les UD sont des portes d'entrée pour construire le débat, la réflexion nécessaire sur ses enjeux territoriaux, pas éloignée des besoins des salariés.

Les besoins de transport, de santé, de logement, de services publics, d'activités culturelles et sportives sont intergénérationnels.

Nous le réaffirmons, la mise en place des CDCA est l'occa-

sion de relancer la concertation interne avec nos structures cgt. N'oublions pas Loisir Solidarité Retraites et INDECOSA.

Nous pouvons démontrer la pertinence du dialogue social à travers cet espace du département, et croyez-moi, cela est rare.

Dans cette logique du débat, nous avons besoin d'élargir nos échanges hors de la sphère syndicale.

### La cgt n'est pas le seul interlocuteur des retraité-e-s!

De nombreuses associations s'occupent des «Ainé-e-s»

Osons les approcher, le but est d'élargir leur expertise et la nôtre dans un intérêt collectif.

Sans vouloir faire une intro à la Prévert, pensons aussi à travailler avec les chercheurs universitaires, les comités régionaux peuvent nous aider à les rencontrer.

Notre ambition, est de peser dans cette institution, lieu, encore possible de concertation, de débat.

A ce jour nous comptons suivant nos recherches 60 CDA en activité.

Ces CDCA ont eus et ont encore des difficultés à se construire à travailler voir à exciter.

### Mise en place difficile des CDCA

Nous savons que les freins sont aussi venus et viennent des conseils départementaux, un courrier de l'UCR a été adressé à la ministre de la santé pour dénoncer l'ensemble des obstacles sur la bonne tenue de notre représentation et participation. Toutefois soyons honnêtes, relevons la difficulté de notre orga à trouver des mandatés.

Comme vous l'avez compris, notre objectif cgt c'est d'être actifs, réactifs, cohérents, solidaires pour un développement d'actions efficaces vers les populations des retraité-e-s sur tout le territoire français.

Le collectif issu du 11ème congrès est riche du travail effectué par les camarades du précédent collectif, CODERPA (Comité Départemental des Retraités et Personnes Âgées) Territoires. Notre feuille de route qui vous est présentée ce jour et mise au vote de la direction de l'UCR est dans la continuité d'une démarche au service des militante-e-s cgt engagé-e-s dans leur mandat pour construire la riposte et pour engager le débat nécessaire à la démocratie territoriale.

Vous êtes en possession du document, je me permettrai de lire les objectifs du collectif.

Le Collectif Territoires /CDCA participe à la mise en œuvre des décisions du 11ème congrès pour :

Construire un bloc de force CGT tant au niveau départemental que régional.

## **Savoir rendre public notre activité, nos réflexions.**

S'appuyer sur l'intersyndicale nationale pour travailler avec les organisations syndicales et associations du territoire.

Travailler sous la forme de réseaux

Aller chercher, connaître les données, les schémas des régions, des départements.

Ne pas laisser la main aux techniciens sur les Conseils régionaux.

Mettre en place un cahier revendicatif suivant un territoire choisi (quartier, village, ville, département, région etc.)

Le cahier de revendications en territoire est un outil pour gagner les retraités à s'exprimer, à se mobiliser, à rejoindre la CGT.

Pour sa mise en œuvre, l'ensemble de sections retraitées professionnelles, territoriales ou multi-pros sont concernées.

Travailler la complémentarité avec les collectifs « Enjeux de société » « Espace revendicatif » « Vie Syndicale »

## **En direction de nos camarades mandatés**

Mise en place d'une formation avec une déclinaison sur le niveau régional

Une rencontre annuelle de l'ensemble des membres des CDCA.

Voilà ce que j'étais chargée de vous transmettre de la part des membres du collectif, qui sont soucieux de mettre en œuvre les décisions de notre dernier congrès.

# **Feuille de route, stratégie CGT Territoires / CDCA / CMCA**

La feuille de route, notre stratégie revendicative en territoires et dans le « Conseil Départemental de Citoyenneté et de l'Autonomie » vont s'appuyer sur notre histoire pour poursuivre notre ambition sociale.

Notre document d'orientation et de nos décisions du 11ème congrès légitime cette poursuite de notre implication au sein des enjeux territoriaux.

Extraits du 11ème congrès UCR « Depuis quelques années, l'UCR essaie de mettre l'accent sur les enjeux territoriaux et la nécessité de travailler à un syndicalisme de proximité.

Les différentes réformes de la décentralisation et des territoires ont considérablement modifié la répartition des compétences de l'état et des collectivités territoriales.

L'intercommunalité se généralise, des petites communes fusionnent entre elles, les métropoles augmentent, les régions sont remodelées et agrandies.

La CGT s'est exprimée régulièrement sur ces réformes qui vont toutes dans le même sens :

- Mise à disposition des moyens de l'état et des territoires au service du capital et des entreprises.
- Hyper concentration de l'intervention publique dans les territoires d'excellence au détriment de l'aménagement du territoire et de la lutte contre les inégalités.
- Accentuation de la désertification rurale.
- Casse des services publics, etc.

L'action de l'UCR et de ses organisations ne peut pas se limiter à la seule critique de ces lois et réformes. Au quotidien, en permanence, ces collectivités territoriales mènent des actions, des projets, des programmes qui touchent aux besoins et intérêts des retraités.

C'est notamment vrai dans les domaines de la santé, de l'action sociale, des transports, des services publics, des loisirs, de la culture, du maintien à domicile, de l'hébergement en maison spécialisée, de l'amélioration de l'habitat, de l'aide aux personnes âgées etc.

Notre syndicalisme maîtrise assez bien les revendications et les luttes professionnelles et celles touchant aux enjeux de société.

Le syndicalisme retraité ne peut pas se limiter à une copie du syndicalisme des salariés actifs. Il doit aussi prendre en compte les besoins et les revendications des retraités dans la proximité.

Une appropriation collective des enjeux territoriaux est nécessaire entre toutes les organisations de retraitée- s CGT.

Cette réflexion est utile et doit conduire à transformer des besoins en revendications, dans la diversité des territoires.

Si nous ne partons pas de rien, comme l'a démontré le colloque organisé le 2 juin 2015 par l'UCR, à Vénissieux, il nous reste beaucoup à faire pour améliorer notre démarche revendicative de proximité.

Il est important que notre syndicalisme sache porter des revendications spécifiques à la population retraitée. Il n'en est pas moins important de le faire en portant des valeurs de solidarité, d'égalité, de fraternité, de bonheur, de liberté et de justice.

En 1981, la confédération CGT a créé les premières associations LSR.

Elles permettent en complément de notre action, l'accès des salariés retraités à des activités culturelles, sportives, de loisirs et voyages, avec un contenu émancipateur porteur de valeurs, de solidarités, de fraternité et de liberté. Elles donnent ainsi un sens et une entité au syndicalisme que nous voulons construire.

Après le rassemblement de près de 900 retraités en octobre 2016, à l'occasion du 80e anniversaire des congés payés sur l'île de Ré, la démonstration est faite sur l'utilité du besoin de travail en commun UCR/CGT et LSR.

### **Le congrès décide :**

⇒ D'animer des réflexions collectives sur les enjeux territoriaux. De travailler avec les comités régionaux pour favoriser le travail entre USR/UD/UL/Professions et UFR.

⇒ D'aider à une activité CGT soutenue dans les CDCA (Conseils Départementaux de Citoyenneté et Autonomie) et autres lieux de dialogue social territorial.

⇒ D'impulser un travail du « tous ensemble » entre structures professionnelles et territoriales dans les territoires.

⇒ De poursuivre nos liens en territoire et d'aider au renforcement de LSR par la création d'associations dans les départements non pourvus. »

Ce chapitre IV de notre document du 11ème congrès est notre lien commun pour faire vivre les CDCA au niveau de l'activité de l'UCR.

Le Collectif : Territoires /CDCA /CMCA participe à la mise en œuvre des décisions du 11ème congrès pour :

\* Mettre en place un cahier revendicatif suivant un territoire choisi (quartier, village, ville, département, région etc.)

*Le cahier de revendications en territoire est un outil pour gagner les retraités à s'exprimer, à se mobiliser, à rejoindre la CGT.*

*Pour sa mise en œuvre, l'ensemble de sections retraitées professionnelles, territoriales ou multi-pros sont concernées.*

\* Construire un bloc de force CGT tant au niveau départemental que régional.

\* Savoir rendre public notre activité, nos réflexions.

\* S'appuyer sur l'intersyndicale nationale pour travailler avec les Organisations Syndicales et associations du territoire.

\* Travailler sous la forme de réseaux

\* Aller chercher, connaître les données, les schémas des régions, des départements.

\* Ne pas laisser la main aux techniciens sur les Conseils régionaux.

\* Travailler la complémentarité avec les collectifs « Enjeux de société » « Espace revendicatif » « Vie Syndicale »

### **En direction de nos camarades mandatés**

\* Mise en place d'une formation avec une déclinaison sur le niveau régional

\* Une rencontre annuelle de l'ensemble des membres des CDCA.

# Compte rendu du débat sur le BREXIT à la CE de l'UCR-CGT 15 février 2018



Hubert SCHWIND

Le thème de l'après-midi du 15 février à la CE : le BREXIT au Royaume Uni, une situation en Europe que les medias ont largement couvert sans vraiment nous parler de ce qui nous préoccupe et ce que subiront les salariés et les retraités.

Pour en débattre nous avons accueilli **Neil Duncan-Jordan Secrétaire National du NPC**, National Pensioners Convention, (le NPC est une association de retraités à laquelle les structures de retraités des fédérations syndicales sont affiliées ; le TUC n'organise pas directement les retraités)

Selon les règles européennes actuelles les négociations se terminent en mars 2019 ; d'ici là il n'y aura pas d'informations précises sur les conséquences à long terme.

Notre ami Neil en introduction nous a fait une présentation sur le Brexit et ses impacts pour les salariés mais aussi pour les retraités, ce qui provoque beaucoup d'inquiétudes.

Le 23 juin 2016, **l'électorat britannique a voté pour quitter l'UE de 52% à 48%**, et au cours des 18 mois qui ont suivi, nous avons enregistré une baisse substantielle de la livre sterling, (Perte pour les retraités vivant hors du Royaume Uni) un nouveau premier ministre, des élections législatives anticipées et un flux continu de couverture médiatique des négociations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, qui entrent maintenant dans sa deuxième phase cruciale.

Bien qu'il soit impossible de dire comment chaque individu a voté, un sondage YouGov (basé sur un échantillon de l'électorat) a été largement diffusé au Royaume-Uni, montrant l'abaissement de l'âge des électeurs référendaires. **Les résultats montrent comment la majorité des moins de 50 ans ont voté pour rester, tandis que la plupart des plus de 50 ans, et en particulier plus de 65 ans, ont voté pour quitter.**

Le Brexit provoque beaucoup d'inquiétudes pour les seniors et les jeunes

Des commentaires ont déjà été faits selon lesquels les personnes âgées - **dont certaines n'auraient pas à vivre avec les conséquences à long terme de cette décision** - ont eu un impact négatif sur la vie des jeunes générations. **Cela a donné lieu à un sentiment anti-retraité très négatif** qui pourrait déclencher une nouvelle réaction contre les avantages que les personnes âgées reçoivent, telles que le transport gratuit par bus, l'aide aux

dépenses énergétiques et aussi les pensions de retraite.

## Les résultats se répartissent également dans différentes catégories:

- Classe sociale - plus vous êtes pauvre, plus il est probable que vous voulez quitter l'UE.
- Genre - un peu plus de femmes (53%) que d'hommes (49%) veulent rester.
- Ethnicité - 49% des citoyens blancs du Royaume-Uni veulent rester, contre 74% des citoyens non blancs

Il y a un débat dans les médias britanniques quant à savoir si les gens sont en train de changer d'avis sur le référendum et la façon dont ils ont voté. Une enquête à la fin de janvier 2018 a donné des résultats intéressants :

- 51% veulent maintenant rester - contre 48% lors du référendum
- 49% veulent toujours partir - contre 52% lors du référendum

Fait intéressant, les raisons pour lesquelles il y a eu un changement de point de vue depuis le résultat du référendum en 2016 sont dues aux inquiétudes concernant l'économie britannique après le Brexit (49% pensent maintenant que l'économie britannique sera moins bonne en quittant l'UE).

Il a été décidé que le Parlement du Royaume Uni aura son mot à dire sur l'accord final, mais ce qui n'est pas clair, c'est ce qui se passerait si les élus rejetaient les termes de l'accord. Si le gouvernement décrit le vote comme «à prendre ou à laisser», le fait de n'avoir aucun projet en place - et sans plus de temps pour négocier - aura un impact très grave sur l'économie du Royaume Uni.

## Le référendum et la montée du racisme

L'une des conséquences les plus notables de la campagne référendaire et le résultat qui s'en est suivi a été la forte augmentation du racisme au Royaume-Uni. Le lendemain du résultat, les syndicats ont informé que certains travailleurs demandaient à leurs collègues européens UE (et non européens) pourquoi ils étaient encore au travail et n'avaient pas fait leurs valises et n'étaient pas partis.

## Pension de retraite de base

En tant que membre de l'UE, le Royaume-Uni participe de longue date aux dispositifs juridiques européens qui coordonnent les régimes de sécurité sociale pour les personnes

se déplaçant en Europe

*Jusqu'à ce que le Royaume-Uni quitte officiellement l'UE, les règles de sécurité sociale existantes continuent à s'appliquer et les droits restent inchangés.*

### Protection des droits humains

Depuis l'adhésion du Royaume-Uni à l'UE, la législation de l'UE et les arrêts de la Cour de justice de l'UE ont fréquemment exigé des améliorations de la législation anti-discrimination du Royaume-Uni. Le Royaume-Uni est signataire de deux documents clés sur les droits humains avec l'Europe, l'un est la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) et l'autre est la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne. Le premier ne sera pas touché, cependant, dans la forme actuelle du projet de loi de retrait de l'UE, le deuxième ne s'appliquera pas au Royaume Uni après mars 2019.

### La frontière Irlandaise et les avantages universels

Un défi fondamental et un point litigieux des négociations du Brexit concernent la frontière entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande. Depuis 2005, il n'y a pas eu de points de contrôle à la frontière. **En ce qui concerne les personnes âgées, les bus gratuits dans les deux pays constitueraient une question clé.** Si une frontière terrestre dure émergeait à la suite des négociations, cela mettrait cet avantage en danger. Comme dans le reste du Royaume-Uni, les voyages en autobus gratuits sont essentiels pour garantir que les personnes âgées puissent conserver leur indépendance plus tard dans la vie.

### TVA sur les factures énergétiques

Un domaine immédiat et évident où une campagne pourrait être lancée serait lié à l'énergie. Selon les règles de l'UE, la TVA doit être ajoutée aux factures d'énergie, et après une campagne menée par la NCP, **le chiffre a été réduit à 5%**. Cependant, selon un nouveau système, cette exigence ne serait plus justifiée. Cette revendication pourrait donc faire partie de notre campagne anti-pauvreté énergétique en cours.

### Conclusion

**Tout le processus du Brexit et tout ce qu'il implique a effectivement paralysé toutes les autres activités gouvernementales.** Il n'y a plus de temps au Parlement pour débattre de toute autre mesure législative, et nos médias nationaux sont absorbés par la façon dont les négociations se déroulent et les résultats probables, de même que les luttes internes au sein du Parti conservateur. **Alors qu'il y a eu quelques appels à un deuxième référendum (par Tony Blair et aussi Nigel Farage d'UKIP !), Ni les conservateurs ni les travaillistes n'y sont favorables.**

Du point de vue de l'organisation de personnes âgées, le Brexit a également soulevé de très réels défis. Il est clair que la majorité des personnes âgées ont voté pour le Brexit, **ce qui a provoqué une réaction négative au sujet d'un conflit générationnel qui n'aide pas lorsqu'il s'agit de défendre les retraites et d'autres avantages.** Certains ont même suggéré que les plus de 65 ans devraient perdre le droit de vote parce qu'ils ont volé l'avenir de la jeune génération!

Ironiquement, les personnes très âgées qui étaient préoccupées par l'immigration au Royaume-Uni devront compter sur les travailleurs migrants plus jeunes qui arrivent au pays pour travailler et payer des impôts pour soutenir les services, les retraites et les prestations dont une population vieillissante aura besoin.

Peter Rayner, vice-président de la NPC a indiqué que **nous devons faire en sorte que le BREXIT ne divise par les jeunes et les anciens et montrer que nous sommes inquiets pour les générations futures et leurs droits au travail, au logement et à une retraite décente.**

S'en suivit un débat très intéressé par les membres de la CE et le camarade Neil du NPC, sur les conséquences pour le ROYAUME UNI et de l'UE et de ses pays membres, ainsi que des travailleurs et des retraités vivant au pays et en dehors.



Dans Interliaisons N° 141, vous avez trouvé la pétition intersyndicale accompagnée d'une liste pour faire signer afin de réclamer auprès des parlementaire:

Que le gouvernement et le parlement prennent, sans attendre, l'initiative d'une loi de finances rectificative qui :

- ☞ annule la hausse de la CSG pour tous,
- ☞ mette fin au gel des pensions
- ☞ décide de leur revalorisation

Sur le site [www.retraitesencolere.fr](http://www.retraitesencolere.fr)

☞ Il est possible de télécharger la pétition aux fins d'impression.

☞ Vous pouvez signer la pétition en ligne et la faire connaître autour de vous. Un clic c'est si simple.

# SUPPRESSION D'UN DEUXIÈME JOUR FÉRIÉ, LA CAVALERIE DES SOLIDARITÉS

**Le président Macron a affirmé « ne pas être contre » la proposition de sa ministre de la Santé de supprimer un jour férié au titre de la solidarité, pour financer les risques de perte d'autonomie. Une solidarité à sens unique qui en dit long sur l'objectif du président...**

Cela ressemble à une mauvaise blague. La hausse de la CSG a été imposée pour compenser la suppression des cotisations chômage et maladie prélevées sur les salaires et permettre une augmentation de leur pouvoir d'achat. Voilà que ce même gouvernement demande aux salariés de travailler un jour férié sans rémunération supplémentaire, donc gratuitement, pour aider les personnes âgées en situation de dépendance.

## Solidarité des salariés et des retraités vers... les plus riches

Dans un cas, la hausse de la CSG, comme dans l'autre, la suppression d'un jour férié, il s'agit pour le président Macron d'éviter de solliciter la solidarité du patronat et des plus riches. Rappelons qu'il a supprimé l'ISF et réduit l'imposition sur les revenus financiers du capital, privant l'État de près de 5 milliards de recettes. De plus les salariés contribuent déjà massivement, à leur insu, à la « solidarité » envers les plus riches. Aujourd'hui ils consacrent 26 journées de travail par an à la rémunération des actionnaires, contre 10 jours dans les années 80! Selon le président ces « libéralités » dont ont bénéficié les grandes fortunes favoriseraient l'investissement. En réalité elles ont pour l'essentiel grossi les fortunes, enrichi des actionnaires déjà très riches et alimenté la spéculation et l'évasion fiscale, aux dépens de notre économie.

## De Hollande en Macron, une pluie de cadeaux

Les cadeaux aux grandes entreprises s'élèvent au total à 73 milliards d'euros: 35 Mds d'exonérations de cotisations sociales, 27 Mds de crédit « impôt compétitivité emplois », 6 Mds de crédit « impôt recherche », 5 Mds rendus aux très riches avec la suppression de l'impôt sur la fortune.

## La CGT propose

Une partie de ces sommes, 14 %, pourraient financer la prise en charge de la perte d'autonomie, quelque soit l'âge, dans la branche maladie de la Sécurité sociale. Cette proposition de la CGT est juste et réaliste car la suppression d'un deuxième jour férié ne rapporterait que 2 Mds d'euros supplémentaires, alors qu'il faudrait 10 Mds d'euros par an pour améliorer l'accompagnement des personnes âgées fragilisées. Une proposition qu'il faut soutenir, au risque de voir se multiplier les mesures de « solidarité » entre ceux qui n'en ont pas les moyens pour exonérer ceux qui les ont. Après la hausse de la CSG, la journée de solidarité supplémentaire, n'en doutons pas, les retraités seront soumis à de nouvelles ponctions sur leurs pensions.

## Le 14 juin, convergences et solidarité

Il y a là un nouveau terrain de convergences entre salariés et retraités: rejeter la hausse de la CSG et le deuxième jour férié travaillé, pour imposer la contribution des plus riches et du patronat à l'amélioration des conditions de vie des anciens et des salariés. Le 14 juin, des manifestations à l'appel de 9 organisations de retraités se dérouleront dans toutes les villes du pays. Un vraie journée de solidarité.

## POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

➤ *J'adhère à la CGT*

Nom ➤ \_\_\_\_\_ Prénom ➤ \_\_\_\_\_

Adresse ➤ \_\_\_\_\_

Code postal ➤ \_\_\_\_\_ Ville ➤ \_\_\_\_\_

Branche professionnelle d'origine ➤ \_\_\_\_\_

Bulletin à retourner à l'USR CGT :

# RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE DE L'UCR

## \* L'actualité

Le débat sur l'actualité a confirmé la mobilisation autour de la pétition. Déjà de nombreuses signatures réalisées.

La préparation de la journée de mobilisation décentralisée est aussi engagée. C'est l'actualité de la fin mai qui a amené l'intersyndicale à décider du 14 juin.

Un objectif, démultiplier les initiatives petites ou grandes.

Il est important de faire connaître toutes les initiatives réalisées dans le cadre de la préparation du 14: point d'animations, délégations etc. Remplissons régulièrement la carte de France sur le site de l'UCR: [http://www.ucr.cgt.fr/carte\\_initiatives2018.php](http://www.ucr.cgt.fr/carte_initiatives2018.php)

## \* Coopération Tunisie :

Formaliser par un document écrit le mandat donné par l'UCR à LSR concernant la coopération avec la Tunisie ;

Rappeler nos liens avec l'Algérie.

## \* Subvention UCR à LSR :

Décider et voter à la Commission Exécutive du 6 Juin un reversement annuel de l'UCR à LSR de 35 000 Euros au lieu des 28 000 Euros actuellement versés.

## \* Feuille de Route CDCA- Territoires :

La feuille de route CDCA- Territoires a été votée à la majorité des présents par la Commission Exécutive.

## Des interventions prises sur la page UCR CGT de facebook

### Yvonne F

Yvonne Férié j'ai participé ce vendredi à la signature de la pétition à Béziers, J'ai été étonnée par la colère des gens. Pour beaucoup même pas besoin de les interpellés, ils venaient d'eux même vers nous: « c'est contre Macron?, je signe » c'est pour les cheminots? je signe » et quand nous expliquions qu'il s'agissait des retraites et de la CSG, les commentaires étaient remplis de colère contre cette mesure. Et on ne peut pas dire que Béziers soit une ville révolutionnaire !!



### Francine S

Les pétitions sont un plus qui fonctionne très bien.

### Andrée H

Malheureusement beaucoup de retraités sont pas en mesure de pouvoir aller en manifestation car problème de santé ou trop âgée et il en profite Napoléon.

### Robert A

J'ai comme l'impression d'être solidaire des riches pour financer la suppression de l'ISF...

### Alain R

Tous Le 14 Juin 2018 Dans La Rue Contre Csg , Pour Nos Pensions ??? Syndiquez Vous Cgt Retraités ???



### Taoufik C

Mr Macron à taxé la CSG aux retraités mais en récompense il les a remerciés quand même voyons!.....